



41^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Ottawa (Ontario)- 4 juin 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF prend régulièrement part à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). La FCFA est un organisme qui se veut le porte-parole principal des 2,5 millions de francophones vivant au Canada hors Québec.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les leaders de la Francophonie canadienne à l'existence de l'APF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations.- Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française dans les Amériques.- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.- Faire connaître l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des leaders de la Francophonie canadienne.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Il s'agit d'une occasion pour le député qui représentait la région Amérique de l'APF de tisser des liens avec des francophones de différentes communautés du Canada et faire connaître les institutions parlementaires québécoises.- Le député de l'ANQ a été sensibilisé aux grands défis et aux enjeux auxquels font face les francophones hors Québec.- La participation de l'ANQ a servi à rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur ce continent.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Environ 70 participants ont pris part aux différentes rencontres.

COÛT	- Per diem et autres frais	55,00 \$
	- Transport	198,90 \$
	Total	253,90 \$